

DANGERS POUR LES ORGANES DIGESTIFS

Des soudeurs (à l'arc et au gaz) se plaignent parfois de troubles digestifs (crampes, brûlant, nausées, vomissements...). Dans ces cas, l'examen radiologique peut révéler des signes de gastrite ou de duodénite, voire d'ulcère.

Cependant, le pourcentage de ces troubles n'est pas plus élevé que dans les autres professions ; il est possible que les fumées et une mauvaise position (penchée ou inconfortable) agissent comme facteurs adjuvants ou prédisposants. Une bonne ventilation et une meilleure position peuvent facilement éliminer ces facteurs.

DANGERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

a) Soudure à l'arc

Le soudage ou l'oxycoupage de réservoirs ayant contenu des produits combustibles, les travaux près de matériaux combustibles, le mauvais état des postes de soudure et de leur équipement (courts-circuits, câbles dénudés, conducteurs surchargés en courant) constituent des risques d'incendie ou d'explosion.

MOYENS DE PROTECTION :

- Entretien tout le matériel électrique, réparer immédiatement tout défaut d'isolement, en particulier à l'entrée du câble dans le porte-électrode ;
- Utiliser des gants en cuir, secs, en bon état ;
- Ne pas souder avec une source de courant à tension à vide plus élevée que 80 volts ;

b) Soudure au gaz

Les mélanges air-acétylène sont explosifs pour une teneur en acétylène de 2,2 à 55 % ; une étincelle peut provoquer une explosion dans une atmosphère ne contenant que 2,5 % d'acétylène.

Les mélanges oxygène-acétylène sont explosifs pour une teneur en oxygène allant de 2,8 à 93 % ; un générateur d'acétylène est explosif s'il contient 7 % d'oxygène.

Les corps gras s'enflamment spontanément dans l'oxygène comprimé ; une compression

brutale dans le manodétendeur peut enflammer celui-ci à cause du graissage ou de sa mauvaise qualité.

Les fûts remplis de carbure de calcium peuvent exploser sous un choc ou lors de l'ouverture avec un outil en acier (étincelle).

MOYENS DE PROTECTION (en plus des conseils donnés pour la soudure à l'arc) :

Bouteilles d'oxygène

- Il ne faut jamais graisser les manodétendeurs ;
- Il ne faut jamais ouvrir le robinet avec brutalité, mais il faut toujours le desserrer lentement ;
- Il faut éviter les chocs et la chaleur aux bouteilles d'oxygène
- Le tuyau en caoutchouc accouplé à la bouteille d'oxygène ne doit pas être approché d'une flamme.

Bonbonnes d'acétylène

- Il faut les manipuler sans brutalité, les fixer au moyen de colliers pour en empêcher la chute ;

- Il ne faut pas les placer dans des endroits trop chauds ; il ne faut jamais les réchauffer à l'aide d'une flamme en hiver ; il ne faut pas graisser le détendeur ;
- Il ne faut jamais déboucher les conduits d'acétylène au moyen d'air comprimé ou d'oxygène, mais au moyen d'azote ;
- Il faut dégivrer les détendeurs à l'eau chaude, jamais à la flamme.

CONCLUSION

Pour des hommes en bonne santé, les travaux de soudure et de découpage ne provoquent pas de troubles graves.

Pour des hommes prédisposés aux affections des organes respiratoires ou digestifs, ces affections peuvent être ravivées par la pratique de la soudure.

Lorsque les précautions élémentaires sont prises, le métier de soudeur peut être classé parmi les métiers non dangereux.

Les soudeurs, les aides-soudeurs et les découpeurs à l'arc sont soumis au contrôle sanitaire en vue du dépistage des maladies professionnelles. Toutefois, les divers troubles qu'on peut parfois constater chez les soudeurs : l'ophtalmie chronique, les altérations des milieux et du fond de l'œil, la gastrite, ulcéreuse ou non, la sidérose des poumons, ne constituent pas des maladies professionnelles reconnues et indemnisées par la loi. Ce sont simplement ce qu'on appelle des « maladies de travail », c'est-à-dire des maladies qui peuvent être influencées par les conditions de travail, mais qui n'en sont pas la conséquence directe, comme c'est le cas pour les maladies professionnelles.

En ce qui concerne le contrôle sanitaire, les travaux de soudure ou de découpage à l'arc électrique ou au chalumeau de pièces métalliques recouvertes d'anciennes peintures à base de composés de plomb tombent sous l'application de l'art. 121 (intoxication par le plomb et ses composés).

L'intoxication par le plomb, ou saturnisme, constitue une maladie professionnelle reconnue et indemnisée comme telle par la loi, dans les conditions prévues par celle-ci.

L'HYGIENISTE.

U
N
S
O
U
D
E
U
R



S
Y
M
P
A
T
H
I
Q
U
E

François FALQUE

A l'extrémité des installations de l'A.C. Salzannes, dans un petit local du garage, un soudeur travaille seul et toujours assis. Quand il vous accueille en retirant son casque et ses gants protecteurs, vous découvrez un fort gaillard de 28 ans, avec un visage expressif de jeune premier, un regard franc et une belle voix de basse chantante.

(Suite page 20.)

UN SOUDEUR SYMPATHIQUE

(Suite de la page 19.)



Pourquoi ne travaille-t-il pas avec ses collègues de l'atelier ? C'est toute une histoire, une belle, une noble, une émouvante histoire... La voici en résumé :

En 1946, François Falque entre aux " Bas-Prés ", comme apprenti. Trois ans plus tard, il est nommé soudeur A. Quel beau métier pour un homme plein de vie ! Le jeune ouvrier aime son travail ; il aime aussi pousser la chansonnette, et c'est ainsi qu'il se présente d'abord à des " crochets ". Il s'enhardit rapidement et, bientôt, commence à collectionner les succès comme chanteur et comme animateur.

La vie lui sourit, d'autant plus qu'il connaît une jeune fille charmante, Monique Lacroix, avec qui il se fiance peu après.

C'est alors qu'en plein été, le 9 août 1952, le malheur s'abat brutalement sur lui. Terrassé par la poliomyélite, le voici, en pleine jeunesse, paralysé du bassin et des deux jambes. Hospitalisé d'urgence, il va, pendant neuf mois, lutter contre le découragement et les effets terribles de la maladie.

Heureusement — il y a des filles épatantes ! — sa promise, loin de lui rendre sa parole, l'encourage avec un cœur admirable. François Falque récupère petit à petit l'usage des muscles du bassin, et sa jambe droite redevient valide à 50 %.

Unis dans l'adversité, les jeunes fiancés se marient le 26 août 1953. Avec quelle émotion on chante le " Bia Bouquet ", !

Quelques semaines plus tard, MM. Simonet, qui dirigeait l'atelier central à cette époque, Hautecourt, chef du bureau P., et d'autres fonctionnaires se réunissent pour examiner le cas du jeune soudeur. Que va-t-on lui donner comme travail ? Peut-on l'utiliser dans un bureau ? François Falque exprime le désir de rester ce qu'il était, malgré ses mauvaises jambes. Dès lors, tout est mis en œuvre pour qu'il puisse continuer son métier. On lui aménage un local à cent mètres de chez lui ; on lui fabrique un tricycle pour parcourir cette distance plus facilement et, chaque jour, on lui porte de petites pièces qu'il peut souder, tout en restant assis.

Ainsi, grâce à l'apprentissage social de ses chefs et à l'amitié de ses collègues, il continue à rendre les mêmes services à la Société.

Depuis, il mène une vie normale de travailleur, d'époux et, bientôt, de père : en 1955, la naissance d'un petit garçon vient combler les vœux du jeune ménage.

Mais François Falque a la nostalgie des planches. Comment serait-ce possible d'y remonter dans son cas ? Sa femme comprend le drame qui se joue en lui. Il n'y a qu'un seul dénouement qui puisse rendre son homme parfaitement heureux. Aussi le pousse-t-elle à travailler afin que, sur la scène aussi, il reprenne sa place, malgré son handicap. C'est chose faite. On ne cesse pas de solliciter son concours un peu partout. Tous les dimanches, il anime un spectacle. On ouvre le rideau quand il est en place, et, dès qu'il chante, même les gens avertis oublient ce que son sourire dissimule... Lui qui se déplace à grand-peine organise des jeux pour amuser le public...

Que faut-il ajouter ? Ce résumé d'une histoire émouvante n'est-il pas une leçon pour tout le monde ? François Falque a vaincu l'adversité et le découragement. Quand nous sommes allés le trouver, il nous a raconté ses revers et ses succès, en toute simplicité.

A la fin de l'entretien, il n'avait qu'un souci : " Je vous dis tout cela, mais croyez-vous qu'il faille le répéter en entier ? Pourtant, il est une chose que je voudrais bien voir écrite : c'est ma profonde gratitude envers ma femme, mes chefs et mes compagnons de travail. "

MOTS CROISÉS

(Suite de la page 9.)

Envoyez votre solution (recopiée) à *Le Rail*, 76, rue Belliard, Bruxelles, pour le 15 mars au plus tard. Vingt-cinq prix seront attribués par tirage au sort. N'oubliez pas de mentionner clairement votre nom, votre adresse et le numéro d'identification qui se trouve sur votre carnet médical.

Bonne chance !

Problème n° 18 — Solution

HORIZONTALEMENT :

1. Transcendentalisme ; 3. Mn - Bort - La ; 4. Yu - Isar - Ou ; 6. Tabi - Maté - Ja ; 7. Egal - Ut - En ; 9. Miron-ton miron-taine.

VERTICALEMENT :

1. Triforium ; 3. Abducteur ; 4. Ag ; 5. My - Ba (baba) ; 6. Nu - Il ; 8. Néocomien ; 10. Bi - Tu ; 11. Os - Et ; 12. Ra ; 13. Attrition ; 15. Lo - Je ; 16. Au - An ; 18. Extatique.

Problème n° 17 — Tirage au sort

Le sort a favorisé cette fois M^{me} Delahaye (Liège), MM. V. Colignon (Viesville), J. Paturiaux (Jemappes), M. Hermans (Micheroux) et A. Ambroise (Piéton).

En outre, ont reçu un souvenir : M^{mes} Renguet (Woluwé-Saint-Pierre), Malpalouis (Fontenelle), Zachary (Bertrix), B. Moineau (Saint-Denis-Bovesse), MM. C. Bodart (Ixelles), J. Warnants (Fléron), H. Delzenne (Bouffiuoux), A. Libert (Mons), A. Pesch (Welkenraedt), G. Demarbaix (Silly), J. Gossiaux (Luttre), G. Vanstraelen (Rodenge-sur-Geer), G. Franken (Wasmes), F. Richard (Manage), M. Vandermouse (Luttre), A. Nyssen (Alleur), L. Tison (Châtelineau), A. Guidet (Florefre), J. Laduron (Erquelines) et J. Deffet (Liège).